

A. J. Duchesnay, écrivain, M. P. P. a écrit une lettre au Morning Courier pour contredire la rumeur qui le nommait comme un des candidats à la place laissée vacante par le Col. Taché.

La température est devenue douce et printanière. Il a plu abondamment hier soir. Nos rues sont très humides et croûtées. Les chemins se brient autour de la ville et tout nous annonce la saison nouvelle.

Le gouvernement vient d'offrir une récompense de £100 à ceux qui donneront des renseignements suffisants pour faire arrêter et punir les personnes qui ont détruit les livres de poll à l'élection de Beauharnois.

La lecture de M. O'Reilly.—Comme on s'y attendait, M. O'Reilly s'est acquitté à merveille de sa tâche. La foule accourue pour l'entendre s'en est retournée satisfaite et déterminée à travailler à la noble cause de la colonisation des Townships.

ARRIVÉE DE LA MALLE ANGLAISE. NOUVEAUX DÉTAILS SUR LA REVOLUTION EN FRANCE.

La malle d'Angleterre est arrivée hier soir à 6 heures P.M. Quelques copies de l'Ulster & Smith's Envoys Times ont été apportées mais la masse des journaux est restée en arrière.

Nous trouvons les nouveaux détails suivants sur les événements de Paris. La cause immédiate du mouvement révolutionnaire a été la détermination du gouvernement d'empêcher le grand banquet républicain annoncé pour le 22 février. Des proclamations par le préfet de Police et un ordre du jour par le commandant de la garde nationale, défendaient la réunion. En conséquence de ces mesures les députés de l'opposition décidèrent que le banquet n'aurait pas lieu et qu'ils feraient en Chambre une motion d'impéachment contre les ministres. Si la motion n'était pas reçue, ils devaient résigner en masse.

Les troupes stationnées dans Paris et dans les villages autour s'élevaient à 100,000 hommes. Des ordres furent donnés d'occuper tous les points où on croyait que le peuple s'assemblerait. Malgré ces précautions le soir du 22 l'orage commença à s'annoncer par des rassemblements autour des Palais de la Chambre des Députés et des Ministres. Le peuple voulut entrer à la Chambre des Députés et chez M. Guizot. Les troupes le repoussèrent, mais les fenêtres du premier ministre furent brisées. On se battit ce soir là dans plusieurs quartiers et il y eut un grand nombre de morts. Les troupes à la fin étaient haletées et brisées.

À la Chambre des Députés, 53 députés de l'opposition accusèrent formellement le ministère, qui vit les scènes de Paris, offrir sa démission. M. Guizot annonça de sa place en chambre que Louis Philippe avait fait venir près de lui M. le Comte Molé. Cette nouvelle fut reçue avec de grandes démonstrations de joie par le peuple.

La chambre fut ensuite ajournée. Le télégraphe nous a appris samedi ce qui se passa ensuite.

Le 24 une proclamation signée "Odillon Barrot" annonça l'abolition de Louis-Philippe, la Régence de la duchesse d'Orléans, etc. Cette tentative en faveur du comte de Paris échoua. Un gouvernement provisoire (républicain) fut organisé, tel que nous l'avons publié.

Le roi et la famille royale sont restés au château de Eu.

Le prince Louis-Napoléon Bonaparte a quitté Londres pour se rendre à Paris le 26 février.

Emprunt à la Minerve. PARLEMENT PROVINCIAL. CONSEIL LÉGISLATIF.

Après les affaires obligées et la réception d'un grand nombre de pétitions, l'hon. Wm. Morris dit qu'il est bruyant que c'est l'intention du ministère d'obtenir les subsides par un vote de confiance, et sans passer un bill d'appropriation, ou obtenir le concours de cette chambre pour les octrois; et il désire savoir si tel est le cas; et qu'il s'était opposé à un procédé semblable en 1843, il se croyait obligé d'élever la voix contre une pareille démarche aujourd'hui.

L'hon. M. Sullivan dit que l'intention du ministère est d'obtenir un vote de confiance, vu qu'il pense qu'il sera permis de terminer la session plus tôt, et parce qu'il veut se borner strictement aux estimés faits par son prédécesseur, il veut prendre la responsabilité sans aucun bill d'appropriation, étant sûr d'être indemnisé par un acte dans la session prochaine.

L'hon. M. Morris dit qu'il était fâché que telle fut l'intention des ministres. C'est un point d'une grande importance, et ce mode de procéder dépourrait cette chambre de l'un de ses privilèges les plus importants. Il lit ensuite quelques pages d'un auteur anglais, sur les lois du parlement, dans lequel il est dit qu'un octroi de la chambre des communes n'a aucun effet avant d'avoir été sanctionné par toutes les branches de la législature, et qui réfère aux résolutions passées par la chambre des communes en 1784, condamnant cette pratique. — Il ne pense pas que cette manière de procéder soit régulière, et qu'il y ait nécessité de la suivre, puisque le gouvernement pourrait si aisément obtenir un bill d'appropriation. Cette conduite ne peut être justifiable que dans des circonstances extraordinaires.— Ajournement.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

MERCREDI, 15 mars. Les débats de ce jour ne roulent que sur des sujets d'importance mineure et déjà rebattus. Il s'est élevé une discussion passablement longue sur une pétition présentée par M. Thompson de la part de certains habitants du district de Niagara, se plaignant du délai extraordinaire apporté à l'érection du monument du général Brock à Queenston. Presque tous les membres du Haut-Canada ont pris part, suivant leur coutume, à cette discussion fort orageuse. Sir Allan McNab, Col. Prince, Merritt, Thompson, Robinson, McDonald, Boulton, Sherwood, Cayley, Cameron, se sont mis sur les rangs successivement, et quelques-uns plusieurs fois. Enfin la motion a été perdue à une division de 51 contre 9.

M. Christie a encore une fois demandé la réception de la pétition contre l'élection du membre de Beauharnois. Après quelques délibérations on en vient à former un comité spécial pour s'enquérir si

vraiment le sceau n'avait pas été affixé au certificat avant que la pétition fut présentée. Emporté.

Jeudi, 16 mars 1848. Comme nous l'avons dit dans notre post-scriptum de jeudi un comité a été tiré au sort pour régler la contestation de l'élection d'Oxford et ce comité était composé de MM. Bell, Thompson, Laurin, Morrison, Fournier, Chabot, Boutillier, Duchesnay, Taché, Prince et Drummond.

M. Cauchon demande par motion que MM. Armstrong et McFarlane soient ajoutés au comité des chemins de fer. Sir Allan McNab ne s'y oppose pas absolument mais il trouve que le comité est assez nombreux. Cette motion emportée, M. McFarlane propose encore une addition.—Malgré l'opposition de MM. McNab, Chauveau et Sherwood, la motion fut encore emportée.

Ensuite le Dr. Davignon fait motion que les noms de MM. Mongenais, Cauchon, Beaubien et Watts, soient ajoutés au dit comité des chemins de fer.—MM. McNab, Papineau et Cayley s'y opposent. M. Drummond fait motion en amendement que les noms du Dr. Beaubien et de M. Cauchon soient effacés et remplacés par celui du Dr. Fortier, vu que le comté de Nicolet et cette section de la province n'étaient pas du tout représentés dans ce comité.—L'amendement est perdu et la motion originale emportée à une division de 28 contre 27.

M. Guy demanda la formation d'un comité pour s'enquérir des moyens les plus propres à répandre l'intempérance. Il démontre que l'étendue du trafic des boissons ainsi que la facilité avec laquelle on accorde les licences en sont les causes principales.

Le Dr. Nelson est d'accord avec le membre pour Sherbrooke sur la facilité avec laquelle le gouvernement exécutif se rend au désir de ceux qui demandaient des licences et spécialement à l'approche des élections. Cette pratique a excité beaucoup d'indignation parmi les magistrats.

Le Dr. Latour dit que l'intempérance de langage dont l'hon. membre pour Sherbrooke s'est rendu coupable dans une occasion précédente méritait bien aussi d'être réprimée. S'il ne voit que de l'eau cette intempérance devait être attribuée à son mauvais tempérament qui pourrait probablement être corrigé par le chloroforme ou le magnétisme tout aussi bien que par une loi. Les lois répressives ont presque toujours l'effet d'encourager le commerce de contre-bande. Cependant il votera pour un comité d'enquête.

Cette motion fut l'objet de jolis badinages entre les honorables membres, mais il y avait tant de termes de cuisine, en langage anglais, que nous ne pourrions répondre d'une traduction correcte. La motion pour un comité spécial d'enquête fut emportée.

Le col. Gage fait motion qu'il soit formé un comité spécial pour s'enquérir de la direction de la Quarantaine à la suite de la Grande-Île. Des débats assez animés ont lieu sur ce sujet, auxquels MM. Holmes, Prince, Nelson, Cauchon, Badgley, Wilson et Drummond prennent part. Nous ne les rapportons pas en entier vu qu'ils ont une répétition des affaires bien connues de la Grande-Île et que d'ailleurs, la motion sur laquelle ils portent, a été finalement retirée, pour le moment, avec promesse de la part du gouvernement de prendre le sujet en considération.

La résolution du comité général de la chambre accordant les subsides est lue et reçoit le concours de la chambre.—Ajournement.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 16 mars.

19 pétitions présentées. La pétition de A. Palette et P. E. Vézina et autres, du Trois-Rivières, au sujet de l'élection de cette ville a été retirée.

On ordonne un nouveau writ d'élection pour Kent, pour remplacer Malcolm Cameron, écrivain, qui a accepté une place sous le gouvernement.

Le comité au sujet de l'élection de Beauharnois, a fait rapport qu'il ne pouvait en venir à une détermination finale avant d'avoir communiqué avec quelque résident à Gaspé.

Sur motion de sir Allan McNab on ordonne une adresse pour demander copie de la correspondance entre le gouvernement et la compagnie du grand rail-road de l'Ouest.

L'hon. M. Boulton présente un message de la part de Son Excellence, établissant que le gouvernement accorde une récompense de £100 pour la saisie et la conviction des personnes qui ont pris par violence possession des livres de poll de Dundee et du St. Antoine, à l'élection de Beauharnois. Il dépose aussi devant la chambre le rapport des commissaires des travaux publics.

Le rapport d'éducation pour le Bas-Canada. Réponse à une adresse relative à l'affaire de A. B. Papineau.

Sir Allan McNab présente un bill pour incorporer une compagnie pour construire un chemin à barrières entre Waterloo et Hamilton. Seconde lecture mardi.

Sur motion de M. Guillet, il est ordonné une adresse pour obtenir une copie du cautionnement donné par L. E. Dubord, écrivain, comme agent des biens des Jésuites dans le district des Trois-Rivières.

Une résolution pour l'octroi des subsides de Sa Majesté, fut rapportée, reçue et référée à un comité général pour le lendemain. Ajournement.

Vendredi, 17 mars.

La chambre procède de la manière ordinaire et choisit par ballotage, un comité pour l'élection contestée de Stormont. Les membres de ce comité sont les suivants: Bell, Taché, Thompson, Boulton, Jobin, Hall, Duchesnay, Morrison, Boutillier, Drummond, McDonald de Kingston. Les MM. suivants furent nommés pour le comité de l'élection de Cornwall: Damas: Egan, Mongenais, McConnel, Drummond, Sauvignat, Stevenson, Duchesnay, Marquis, Richards, Chauveau, (ce dernier défenseur de la cause de M. Cameron, le membre séjournant.)

M. l'orateur laisse devant la chambre une caution de la part des pétitionnaires contre l'élection de M. Webster pour Waterloo. L'hon. M. Boulton présente le message suivant de Son Excellence: Elgin et Kincardine.

Le gouverneur-général recommande à l'assemblée législative d'adopter des moyens pour autoriser l'émanation de débentures au crédit de la province à une étendue n'excédant pas £125,000 afin de pouvoir faire face aux exigences du service public, et des travaux publics, et pour soutenir le crédit de la province dans cette branche du service.

Maison du gouvernement, Montréal, 17 mars 1848.

On lit les pétitions suivantes: De R. W. S. McKay, demandant un aide pour une carte géographique de Montréal publiée par lui.

Du Dr. Arnoldi et autres, demandant que l'école de médecine de Montréal et la faculté médicale du

Collège McGill, soient placés sur un pied d'égalité, et puissent recevoir une aide publique. Pétitions pour aide à l'Académie de Berthier—au Collège de Chambly—à l'Hospice de la Maternité de Montréal—à l'Hôpital-Général de Montréal à l'Université de la Maternité de Montréal.

Du conseil municipal du comté de Montréal, pour le rappel de la loi municipale.

Du Rév. M. Morin et autres, pour indemnité des pertes causées durant la rébellion.

De J. J. Church demandant compensation pour la destruction du bois sur sa terre par les travailleurs du canal Welland.

De J. Dean et autres, pour un acte d'incorporation afin de transporter des marchandises et des passagers entre Québec et les lacs d'en haut.

Samedi, 18 mars.

On lit les pétitions suivantes: Du Collège Joliette pour aide pécuniaire.

Du Rév. H. Moreau et autres, pour amélioration du chemin entre le pont Lachapelle et le pont de St. Enasthe.

Du conseil municipal d'Yamaska demandant une aide pour la construction de ponts sur les rivières Yamaska et St. François.

Des conseils municipaux de London et de Portneuf pour amendements à la loi municipale.

Du Lord Bishop de Montréal, demandant indemnité pour ceux des membres du clergé qui ont encouru des dépenses par leur assiduité auprès des émigrants malades à la Pointe St. Charles.

De L. Legendre et autres, pour l'achèvement du pont sur la Rivière-DuChêne.

Du certain colporteur, du Québec, pour amendements à la loi qui règle l'inspection du bois.

De H. Lyman et autres, pour améliorer le chemin de Granby jusqu'à Nelsonville.

Des Rév. H. Moreau et autres, H. S. St. Germain et autres, J. B. Maloche et autres, pour indemnité des pertes causées pendant la rébellion.

Les motifs sur lesquels était basée la pétition de P. Caroll, contre l'élection de M. Hincks ont été trouvés sans fondement par le comité choisi exprès pour juger cette pétition.

La chambre s'assemble aujourd'hui à 8 heures elle doit s'occuper des subsides et des élections contestées.

Table with columns: DATES, Ventes à l'encan, Immeubles et objets situés, Défendeurs, Demandeurs. It lists various legal proceedings and names of parties involved.

Correspondances.

S. J. C., écrivain, Ste. Lucie, reçu remise; A. M., écrivain, Ste. Thérèse, do; N. L., écrivain, Ecurieville, do; J. B., écrivain, D'Eschambault. Les Albums sont expédiés; Rév. P. B., ptre. Sherbrooke, do.

Mariages.

A l'île au Calumet, le 7 du courant par M. St. Aubin prêtre missionnaire, M. P. X. Rouleau à demoiselle Vierge Charbonneau, M. Norbert Grégoire à demoiselle Hélène Gannon, et M. Octave Tremblay, à demoiselle Marie Beaudry.

A LaSalle, le 6, par Messrs Faucher, Louis Aubert Letendre, écrivain, capitaine de milice, à demoiselle Lucie Angé, du même lieu.

Décès.

A Sorel, le 15 du courant, après une maladie de quelques jours, le Dr. Léon Gauthier, écrivain, à l'âge de 28 ans et 8 mois, il laisse pour déplorer sa perte une épouse et un grand nombre de parents et amis.

A St. Grégoire, le 9, à l'âge avancé de 69 ans, Michel Renaud, ancien et respectable mesureur et inspecteur de bois, natif de Québec;

A Berthier, le 10 du courant, après une maladie de 12 heures M. Pierre Fiset, âgé de 81 ans et 4 mois. M. Fiset était père de Messrs Fiset, curé de St. Cuthbert, et avait résidé pendant un grand nombre d'années à Montréal, dont il avait été l'un des plus respectables citoyens.

LES personnes qui ont en leur possession des congés de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouvernement sont priées de les faire parvenir au Soussigné. Adresses, franc de port, coin des rues LAGAUCHE-TIÈRE et MONTCALM. J. DUFRESNE, N.P. 20 mars.

A LOUER OU A VENDRE.

UNE FERME à des conditions faciles. S'adresser à M. GIROUARD, à St. Benoît.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU CANADA.

AVIS.—En conformité aux Règles et Réglements de la Société d'Agriculture du Bas-Canada. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Membres aura lieu MARDI prochain, le 21 du courant, à l'Hôtel DONERANA, en cette cité, à DIX heures et demie A. M., afin d'élire des directeurs pour l'année courante, et pour autres affaires de la société.

Par ordre, W. EVANS. Sect. S. A. B. C. Montréal, 16 mars 1848.

BOULANGER DEMANDE.

UN BOULANGER trouvera de l'emploi constamment à commencer le 1er Mai prochain, au Village des Cèdres.

S'adresser à WILLIAM WATERS, Bureau de la Poste, Village des Cèdres.

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de la VERRE de POSTALVA, offre à vendre: 2,000 BOITES de VITRES, De 7 1/2 sur 3 1/2 et de 3 1/2 sur 4 1/2 de diverses qualités.

VITRES de double épaisseur. PLATE GLASS, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 30 à 42 et de 42 à 60 pouces seront reçues et exécutées ponctuellement. Les devises doivent être adressés au Surintendant à VAUNKUTU ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue Ste. Thérèse.

Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848.

BUREAUX A LOUER.

DANS la rue SAINT-VINCENT, No. 15, UNE ou DEUX CHAMBRES spacieuses à louer à bon marché.—S'adresser au cabinet de l'écrivain.—12 fcv.

AUX ETUDIANTS.

DEUX des Etudiants en Médecine qui d'habitude positionnent en cette ville, trouveront chez Mme St JULIEN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

BANQUE DU PEUPLE.

LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont notifiés qu'un DIVIDENDE SEMI-ANNUEL, de TROIS PAR CENT (3) a été déclaré ce jour sur le Capital payé, payable le ou après le 1er MARS prochain.

Par Ordre B. H. LEMOINE, Caissier. 15 fcvier.

BRASSERIE PIGEON.

M. A. DORAY s'étant retiré de cet établissement, les affaires se feront sous le nom de "PIGEON, SAUVAGEAU & CIE."

NARCISSE PIGEON, A. & T. SAUVAGEAU. Montréal, 9 fév. 1848.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE ST-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

MONTRÉAL, 29 Janvier 1848. Les propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer de St. Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier au Bureau de la Compagnie, No. 18. Petite rue St. Jacques, en cette ville, les Six et six VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par chaque part.

Le Sixième Versement, le ou avant le 1er jour d'AVRIL, et le Sixième Versement, le ou avant le 1er jour de MAI prochain.

Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident.

Par ordre THOMAS STEERS, Sec. et Trésorier. 31 jenv.

L. P. BOUVIN, IMPORTATEUR.

ÉCRIVAINS, BUREAUX, ENCRE, ET OBJETS DE FANTAISIE.

INFORM respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira ce splendide magasin coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis le Palais de Justice, LEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public.

Montréal, 21 déc. 1847.

LIBRAIRIE CANADIENNE.

No. 3, Rue St-Vincent. LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreux pratiques qu'ils se chargent comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GÉOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES.

Les commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

E. R. FABRE et Cie. Montréal, 24 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE.

SUIVIE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Chrésiennes, in 12 vo. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez

E. R. FABRE, et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 24 déc.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Président. A. LaRoque, V. Président. John E. Mills. Jacob DeWitt. Joseph Bourret. F. Beaubien. L. T. Drummond. H. Judah. Francis Hincks. H. Mulholland. L. H. Holton. John Tuley. Damase Masson. Joseph Grenier. Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dêposants sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier. Montréal, 23 février, 1848.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

EXTRAIT. MONTANT des aux Dépositaires le 31 juillet 1847. 249417 0

30 Novembre. Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date. 247850 7 1

do retiré do. 242414 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet. 213536 3 5

Balances des aux Dépositaires ce jour. 263053 12 2

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District. 30 Novembre 1847.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE.

No. 111, Rue St. Paul, Montréal. L'ON trouvera constamment chez le soussigné, outre son assortiment complet de remèdes et préparations de curiosités savantes, et de tous les objets d'église en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent: Pilules végétales de Morison, de Cooper, de Braudry de Moffatt & Co.,—Elixir Pulmonaire,—Baume de Régiane,—Baume de cerisier sauvage de Wistar. Salepelle de Towahend,—Vernifuge de Winer,—Baume de Miel & Co.—21 fcv.

A LOUER.

UN PETIT POSSESSION AU LER MAL Une partie de la MAISON, No. 103, sur la rue Notre Dame, formant un beau MAGASIN et un excellent logement.

AVIS. UN CLOS à BUIX sur la rue Beauharnois, d'un arpent de front sur trois quarts d'arpent de profondeur, avec grande et petite porte sur la dite rue Beauharnois. Pour les conditions s'adresser à Madame V. BARRON, No. 18, rue St. Antoine.—17 fcv.

ON DEMANDE

UN NO. 15, Rue St. Antoine, UNE FILLE pour servir. Une Canadienne sera préférée.—15 fcv.

APPARTEMENTS DEMANDES.

UN Monsieur Anglais désirant apprendre le français veut louer une ou deux chambres dans une famille Canadienne, avec ou sans la pension. S'adresser au Bureau de la REVUE CANADIENNE. 12 février, 1848. c o

AVIS.

LES affaires ci-devant conduites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de STEPHEN, YOUNG & CIE., seront continuées à l'avenir par les soussignés sous le nom de JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES, JOSEPH KNAPP.

Montréal, 1 fév. 1848.

REPARÉS ET MIS D'ACCORD, ETC.

LE Soussigné ayant pris des arrangements avec les ouvriers du premier classe des ateliers célèbres de Collard et Collard et Town et Paquer de Londres, est maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations aux Piano-Forte, Harpa à pédales, Guitares, Violons, etc.

R. EGAR, No. 6, Rue St. George derrière la rue Craig. Montréal, 18 janv.

BANQUE DU PEUPLE. AVIS.

LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes, que l'Assemblée Générale Annuelle, aura lieu, à leur Bureau, Grand rue St. Jacques, LUNDI, le 6me jour de Mars prochain, à 3 heures P. M., en conformité à la clause XVIII, de l'Acte d'Incorporation.

Par ordre B. H. LE MOINE, Caissier. Montréal, 4 fév.

A LOUER.

UN JOLI COTTAGE, grande rue du Faubourg St. Joseph, près de chez Messrs. Dow & Co., très-convenable pour une petite famille avec glacière, un bon puit, jardin, remise et écurie.

S'adresser à LOUIS DE LAGRAVE, Rue Craig. Ou à Geo. Wrecks, N. P.